



Commission Régionale Féminine

SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°13

Réunion restreinte du : mardi 12 novembre 2019

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL – U18F à 11

Informations phase 2 :

La Commission rappelle que la 1^{ère} journée de la phase 2 débutera le samedi 30/11/2019.
Les poules seront constituées le mardi 19/11/2019.

Poule C

21963264 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / TORCY PVM US 1 du 16/11/2019

Reprise de dossier,

Le club de VILLEMOMBLE SPORTS ayant formulé une nouvelle demande via Footclubs pour reporter le match au 20/11/2019,

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande et inverse la rencontre sur les installations de TORCY PVM US (14h30 au stade Roger Couderc).

Poule D

21963372 ISSOU AS 1 / MANTOIS FC 78 1 du 09/11/2019

Suite à la réception d'un arrêté de fermeture des installations du club d'ISSOU AS, cette rencontre a été inversée.

Feuille de Match Manquante – U18F

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (article 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Poule C – 21963257 PUC 1 / VINCENNES CO 1 du 06/11/2019

CHAMPIONNAT REGIONAL – U15F à 11**Informations phase 2 :**

La Commission rappelle que la 1^{ère} journée de la phase 2 débutera le samedi 30/11/2019.

Les poules seront constituées le mardi 19/11/2019.

Poule A**21514016 BRIARD SC 1 / EVRY FC 1 du 09/11/2019**

Match non joué en raison de la fermeture du terrain par arrêté.

La Commission,

Considérant que la dernière journée de la phase 1 est fixée le samedi 16/11/2019,

Considérant que la 1^{ère} journée de la Phase 2 est fixée le samedi 30/11/2019,

Considérant qu'à la date du 23/11/2019 est organisée les interdistricts U15F et que des joueuses sont susceptibles d'être sélectionnées avec leur District,

Par ces motifs,

Informe les clubs qu'ils ont la possibilité de convenir d'une date ensemble pour jouer ce match au plus tard le 27/11/2019 (demande à faire via Footclubs).

Sinon le match sera neutralisé.

Poule D**21514060 PARAY FC 1 / GOBELINS FC 1 du 09/11/2019**

Match non joué en raison de la fermeture du terrain par arrêté.

La Commission,

Considérant que la dernière journée de la phase 1 est fixée le samedi 16/11/2019,

Considérant que la 1^{ère} journée de la Phase 2 est fixée le samedi 30/11/2019,

Considérant qu'à la date du 23/11/2019 est organisée les interdistricts U15F et que des joueuses sont susceptibles d'être sélectionnées avec leur District,

Par ces motifs,

Informe les clubs qu'ils ont la possibilité de convenir d'une date ensemble pour jouer ce match au plus tard le 27/11/2019 (demande à faire via Footclubs).

Sinon le match sera neutralisé.

Feuille de Match Manquante – U15F

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (article 44 du RSG de la LPIFF) :

Poule A – 21514006 ETAMPES FC 1 / BRIARD SC 1 du 02/11/2019